

DELIBERATION N° 83/6-16 : ECOLE MATERNELLE JACQUES PREVERT - 2ème TRANCHE AVENANT N° 01  
PLATRERIE - ENTREPRISE MAWOIS à LANEUVEVILLE-Dt-NANCY

Monsieur REINSTADLER, Adjoint au Maire, informe l'Assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer les travaux supplémentaires suivants à l'Ecole Maternelle Jacques Prévert à LUDRES :

- Raccord de doublage "Calibel" sur porte extérieure salle de jeux
- Modification implantation porte classe 3 pour un montant de 1 695,98 F T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- autorise le Maire à signer avec l'Entreprise MAWOIS à LANEUVEVILLE-Dt- NANCY, titulaire du lot n° 09 - Platrerie - de la construction de l'Ecole Maternelle Jacques Prévert par marché du 18 novembre 1981, approuvé par la Préfecture le 27 novembre 1981, un avenant n° 01 correspondant aux travaux énoncés ci-dessus, pour un montant total H.T. de 1 430,00 F soit 1 695,98 F T.T.C.
- précise que ledit avenant portera le montant du marché de base du 12 novembre 1981 de 64 498,84 F T.T.C. à 65 636,69 F T.T.C.
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget supplémentaire 1983, programme 10/80.